



**Amnesty International**

*DOCUMENT PUBLIC*

***APPELS MONDIAUX***  
***Janvier 2005***

Index AI : NWS 22/001/2005

•  
*ÉFAI*

•

# ***APPELS MONDIAUX*** ***Janvier 2005***

*Un appel de votre part aux autorités peut aider les victimes de violations des droits humains dont les cas sont décrits ci-après. Grâce à vous, un prisonnier d'opinion ou une personne « disparue » peuvent recouvrer la liberté, la torture peut cesser, une exécution peut être évitée. Chaque appel compte.*

## **SOMMAIRE**

<b><i>Mexique</i></b>	<b>2</b>
<b><i>Turkménistan</i></b>	<b>3</b>
<b><i>Myanmar</i></b>	<b>4</b>

## **MEXIQUE**

### ***Violées en toute impunité***

**VALENTINA ROSENDO CANTÚ** et **INÉS FERNÁNDEZ ORTEGA**, toutes deux membres de la communauté indigène tlapanèque, auraient été violées par des militaires mexicains, en février et mars 2002 respectivement, dans l'État de Guerrero. Au cours des dix dernières années, quatre autres femmes indigènes ont également porté plainte contre des militaires pour viol dans ce même État. Aucune de ces affaires n'a donné lieu à des poursuites judiciaires. Au lieu de prendre des mesures pour mener des investigations exhaustives et impartiales, les enquêteurs militaires ont tenté d'infirmer les allégations de viol en faisant peser la charge de la preuve sur la victime et ont bafoué les normes internationales.

Dans chacun de ces cas, de graves irrégularités ont été signalées dans les procédures d'enquête ayant trait au dépôt et à la confirmation de la plainte, à la visite des lieux où se sont produits les faits, aux séances d'identification des suspects, à la protection des témoins et aux examens médicaux. Les procédures n'ont pour ainsi dire fait l'objet d'aucun contrôle et nul n'a été contraint de rendre des comptes.

Victimes d'un système incapable de rendre la justice, Valentina Rosendo Cantú et Inés Fernández Ortega ont en outre reçu des soins médicaux insuffisants et les examens médico-légaux qu'elles ont subis n'étaient pas conformes aux normes.

L'impunité et la discrimination qui entourent ces affaires ont un impact direct sur les femmes et les communautés indigènes de l'État de Guerrero, où la forte présence des militaires ravive les traumatismes et génère la peur. D'autres femmes ne sont pas prêtes à porter plainte. Le rapport *Mexique. Femmes indigènes et injustice militaire* (AMR 41/033/2004) souligne les graves lacunes des investigations menées par les procureurs militaires mexicains et montre que le système judiciaire militaire est totalement inapproprié pour enquêter sur des violations des droits humains commises par des membres des forces armées.

Veuillez écrire aux autorités mexicaines pour leur demander de faire en sorte que les affaires Valentina Rosendo Cantú et Inés Fernández Ortega soient instruites et jugées dans le cadre du système judiciaire civil, conformément aux mécanismes internationaux relatifs aux droits humains. Lancez un appel au gouvernement pour qu'il limite le champ d'action de la justice militaire et qu'il introduise une obligation de rendre des comptes, instaure la transparence et mette fin à l'impunité afin de prévenir les violences contre les femmes.

### ***Envoyez vos appels au président de la République :***

*Lic. Vicente Fox Quesada  
Presidente de los Estados Unidos Mexicanos  
Residencia Oficial de "Los Pinos"  
Col. San Miguel Chapultepec  
México D.F., C.P. 11850  
Mexique*

Fax : +52 55 50911113

Courriel : [webadmon@op.presidencia.gob.mx](mailto:webadmon@op.presidencia.gob.mx)

## **TURKMÉNISTAN**

### ***Interné de force dans un hôpital psychiatrique***

**GOURBANDOURDY DOURDYKOULIEV**, soixante-trois ans, est interné contre son gré dans un hôpital psychiatrique depuis février 2004. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion et s'inquiète au sujet de son état de santé.

En janvier 2004, Gourbandourdy Dourdykouliev avait envoyé une lettre au président Niazov ainsi qu'au gouverneur de la région de Balkan, les priant d'autoriser la tenue d'une manifestation pacifique contre la politique des autorités et leur demandant instamment de ne pas recourir à la force contre les manifestants. Il avait déjà critiqué la politique du chef de l'État à plusieurs reprises dans des interviews accordées à Radio Liberty, une station financée par les États-Unis, et évoqué ouvertement la nécessité de créer un parti d'opposition dans le pays.

En février 2004, il a été emmené de son domicile de Souvtchy, village situé dans l'ouest du Turkménistan, par environ six personnes en blouse blanche et six policiers en civil, semble-t-il. Il est aujourd'hui interné contre son gré dans un hôpital psychiatrique de l'est du pays, à des centaines de kilomètres de chez lui.

Officiellement, il souffre d'une « *forme agressive de paranoïa aiguë* », mais plusieurs membres de l'équipe médicale de l'hôpital auraient déclaré à sa famille n'avoir trouvé aucun signe de maladie mentale et avoir été poussés par les autorités à établir un faux diagnostic.

La femme de Gourbandourdy Dourdykouliev a finalement été autorisée à se rendre à l'hôpital en avril, mais l'équipe médicale l'a avertie que si elle divulguait des informations sur le sort de son mari aux médias internationaux, toute visite lui serait ensuite refusée. En octobre, alors qu'elle avait traversé le pays pour voir son époux, elle n'y a en effet pas été autorisée.

Le gouvernement turkmène ne tolère aucune opposition. Aucun parti politique d'opposition ni aucun groupe de défense des droits humains ne peut exercer d'activités et les opposants sont régulièrement persécutés.

Veillez écrire aux autorités turkmènes pour réclamer la libération immédiate et inconditionnelle du prisonnier d'opinion Gourbandourdy Dourdykouliev.

### ***Envoyez vos appels au président de la République :***

*Prezident Turkmenistana  
Saparmurad A. Niyazov  
Apparat Prezidenta  
744000 Ashgabat  
Turkménistan*

Fax : +993 12 35 51 12

## **MYANMAR**

### ***Emprisonné pour avoir fait entendre sa voix***

U SEIN HLA OO, soixante-six ans, rédacteur en chef d'un journal et député représentant la *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie), est incarcéré depuis plus de dix ans pour avoir parlé de la situation politique dans le pays avec des diplomates et journalistes étrangers et pour avoir eu en sa possession des documents émanant de groupes d'opposition politique en exil.

La NLD a remporté plus de 82 p. cent des voix lors des élections de 1990 au Myanmar, mais les autorités ont refusé de transférer le pouvoir à ce parti, dont les membres et les partisans sont emprisonnés de manière répétée, font l'objet de placements en détention de courte durée et sont victimes de harcèlement.

U Sein Hla Oo occupe une position élevée au sein de ce parti. Il a été arrêté en août 1994, condamné à sept années d'emprisonnement, et purge le reliquat d'une précédente peine, les autorités ayant déclaré que, « *contrairement à son engagement, il s'est livré en secret à des activités antigouvernementales* ». Détenu dans un établissement pénitentiaire situé dans l'extrême nord du pays, il souffrirait d'hypertension et d'une hernie et se trouve à plusieurs journées de route des siens. Les personnes incarcérées dans des prisons éloignées dépendent de leur famille pour améliorer leur quotidien et obtenir des médicaments.

En novembre, les autorités ont suspendu les peines de près de 10 000 détenus. Une quarantaine d'entre eux étaient apparemment des prisonniers politiques, dont un grand nombre devaient être relâchés sous peu. Il reste cependant plus de 1 300 détenus condamnés à l'issue de procès inéquitables, souvent en vertu de lois sécuritaires et uniquement pour avoir exercé pacifiquement des activités d'opposition. Pour en savoir plus sur d'autres personnes emprisonnées à tort, vous pouvez consulter le document *Myanmar: Facing imprisonment: Prisoners of concern to Amnesty International* (ASA 16/007/2004) ainsi que le site <http://www.efai.org>.

Veuillez écrire aux autorités du Myanmar pour réclamer la libération immédiate et inconditionnelle du prisonnier d'opinion U Sein Hla Oo et des autres personnes détenues pour avoir exprimé pacifiquement leurs opinions. Déplorez le fait qu'U Sein Hla Oo a été condamné à l'issue d'un procès inéquitable en vertu d'une loi utilisée pour réprimer toute opposition pacifique et réclamez un moratoire sur le recours à cette loi ainsi qu'à d'autres textes sécuritaires.

### ***Envoyez vos appels au chef de l'État :***

*Senior General Than Shwe  
State Peace and Development Council  
Ministry of Defence  
Dagon Post Office  
Yangon  
Myanmar*

---

*La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre Worldwide Appeals. January 2005.*

*La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL – ÉFAI – janvier 2005.*

*Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI : <http://www.efai.org>*

*Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :*

---